

## PROGRAMME DE LA FORMATION (R1)

1 jour | 7h00 | Présentiel

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Convoyeurs, conducteurs de véhicules souhaitant transporter des matières ou objets explosibles de la classe 1, autres que les matières et objets de la division 1.4, groupe de compatibilité S et conducteurs de MEMU transportant des chargements en commun de matières ou d'objets de la classe 1 et de matières de la classe 5.1
- Certificat ADR 8.2 de BASE et de la Spécialisation Classe 1 sont requis (en cours de validité)
- Une bonne maîtrise du français est toutefois conseillée

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Mettre à jour les connaissances de base nécessaires pour effectuer le transport des matières dangereuses ci-dessous
- Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules transportant des matières ou objets de la classe 1

### PÉDAGOGIE

Apports théoriques structurés (ADR, classes de matières, signalisation, équipements). La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative. Ajustement du rythme et des contenus si nécessaire.

### VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation avec des quiz et questions pendant et après chaque fin de module (échange et corrections à chaud)
- Examen final éliminatoire avec 30 questions aléatoires. Seuil de réussite minimum requis : 70%

### DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

### APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le certificat acquis, le conducteur sera habilité à transporter des matières ou objets explosibles de la classe 1, autres que les matières et objets de la division 1.4, groupe de compatibilité S et conducteurs de MEMU transportant des chargements en commun de matières ou d'objets de la classe 1 et de matières de la classe 5.1.

### ENCADREMENT

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

### FIN DE FORMATION

- Délivrance du certificat ADR avec la *Spécialisation Classe 1* si l'examen est un succès
- Le stagiaire peut accéder aux modules de spécialisations complémentaires

### ACCESSIBILITÉ

APTH-BVT peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation [info.handicap@apave.com](mailto:info.handicap@apave.com)

PROGRAMME	
JOUR 1 - (7h)	
ACCUEIL	Programme, formalité administrative, tour de table
TEST DE POSITIONNEMENT	Questions de connaissances (Quiz)
RAPPELS DES PRODUITS À TRANSPORTER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comportement et caractéristiques des matières et objets explosifs</li> <li>• Division et Groupes de compatibilité</li> <li>• Destination à usage civil ou militaire</li> </ul>
RAPPELS DES DIFFÉRENTS TYPES DE VÉHICULES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicules de type EXII et EXIII</li> <li>• Équipements spécifiques</li> <li>• Dispositifs de sécurité</li> </ul>
RAPPELS DE COMPATIBILITÉ AU CHARGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chargement des véhicules et arrimage</li> <li>• Interdiction de chargement en commun</li> </ul>
DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réglementation française</li> <li>• ADR et Arrêté TMD</li> <li>• Code de la défense</li> <li>• Contrôle de circulation</li> </ul>
ACCIDENTOLOGIE	Déclenchement de l'alerte.
MESURES DE SÛRETÉ	Questions, exercices ou mises en situation.
SATISFACTION	Questionnaire de satisfaction.
EXAMEN	QCM de 30 questions (aléatoires).
FIN DE LA FORMATION	